



APPEL A TEMOIN

Dans le cadre d'une enquête criminelle diligentée auprès d'un Juge d'Instruction du Tribunal Judiciaire de LYON pour des faits de meurtre

Veillez prendre attache avec l'OCRVP si le couple **Stéphane MOITOIRET et Noëlla HEGO** (CF photos ci-jointes), précédemment mis en cause dans le meurtre du petit Valentin CREMAULT, a été hébergé sur votre commune au cours de l'année 2005.

MODE OPERATOIRE :

Ce couple se déplaçait à vélo, ils arrivaient en général en fin de journée dans les villages. Stéphane MOITOIRET prenait contact avec : soit un élu, soit un représentant de la Paroisse, soit chez l'habitant. Ils se présentaient comme pèlerins et demandaient à être hébergés (dans la salle des fêtes, dans la salle de catéchisme ou chez l'habitant...) pour une ou plusieurs nuitées. Stéphane MOITOIRET était plus communicatif que Noëlla HEGO qui restait en retrait.

VEUILLEZ JOINDRE L'OCRVP :

par Mail : dcpj-ocrvp-appel-a-temoin@interieur.gouv.fr

DIRECTION CENTRALE
DE LA POLICE JUDICIAIRE

OFFICE CENTRAL
POUR LA RÉPRESSION
DES VIOLENCES AUX PERSONNES

Groupe d'Enquête des Disparitions Criminelles



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Stéphane MOITTOIRET et Noëlla HEGO en 2005

DIRECTION CENTRALE
DE LA POLICE JUDICIAIRE

OFFICE CENTRAL
POUR LA RÉPRESSION
DES VIOLENCES AUX PERSONNES

Groupe d'Enquête des Disparitions Criminelles



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le couple se déplaçant à vélo (2005)